

VEUILLEZ TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE AVANT DE LE REMPLIR ET L'ENREGISTRER

Afin d'être admis(e) à l'externat en inhalothérapie, l'étudiant(e) doit avoir réussi avec succès, depuis moins de 20 mois, tous les cours spécifiques à l'inhalothérapie des 2 premières années du programme d'études en *Techniques d'inhalothérapie* de l'un des collèges québécois.

PARTIE I — À REMPLIR PAR L'ÉTUDIANT(E)	
Nom :	Prénom :
Code permanent :	Téléphone :
Courriel :	

PARTIE II — À REMPLIR PAR LE REGISTRARIAT DU COLLÈGE
Établissement d'enseignement :
La date de réussite de tous les cours spécifiques à l'inhalothérapie des 2 premières années du programme :
<p>J'atteste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que la personne identifiée à la partie I, étudie en <i>Techniques d'inhalothérapie</i> à notre établissement; • Qu'elle a terminé avec succès tous les cours spécifiques à l'inhalothérapie des 2 premières années du programme à la date ci-haut indiquée; • Que le code permanent inscrit à la partie I est conforme à son dossier. <p>Représentant(e) de l'établissement dument mandaté(e) pour remplir ce formulaire</p> <p>Nom : _____</p> <p>Signature : _____ Date : _____</p>

Veillez retourner ce formulaire dument rempli et signé par courriel à affaires.juridique@opiQ.qc.ca.